



Points à retenir

1 Fumée est synonyme de pollution

• La fumée de bois est produite par une combustion incomplète. Pour avoir plus de chaleur, brûlez la fumée dans le poêle, ce qui produira moins de crésote et libérera moins de polluants dans l'air. Faites de petits feux à chaleur intense.

- Ne brûlez que du bois bien sec jamais d'ordures, de plastique ou de bois peint ou traité. Leur combustion libère des produits chimiques toxiques.
- Ne surchargez pas votre poêle. Un feu qui couve produit plus de fumée et cuit le bois au lieu de le brûler.
- Cordez le bois à l'extérieur afin de prévenir la moisissure dans la maison.

2 Pensez à la sécurité d'abord

- Installez des détecteurs de fumée, conformément au *Code national de prévention des incendies du Canada*, envisagez l'achat d'un détecteur de monoxyde de carbone et, par mesure de précaution, gardez un extincteur près du poêle ou du foyer.
- Enlevez régulièrement les cendres de votre poêle ou de votre foyer et placez-les dans un contenant en métal dans un endroit sûr à l'extérieur et éloigné de la maison.
- Gardez les objets inflammables, comme les tentures, les meubles, les journaux et les livres, loin de la chaleur et des étincelles.

3 Recherchez des professionnels

- Recherchez des techniciens détenant un certificat du Programme de formation technique en énergie du bois (WETT) ou, au Québec, de l'Association

des professionnels du chauffage (APC). Assurez-vous que votre appareil existant est installé convenablement, à une distance sécuritaire des objets inflammables.

- Faites faire l'inspection de votre appareil à tous les ans et faites-le nettoyer aussi souvent que nécessaire.

4 Une excellente idée – des poêles à la fine pointe de la technologie

- Le meilleur moyen d'augmenter l'efficacité de votre appareil et de combattre la pollution est d'utiliser un poêle, un foyer ou un foyer encastrable à haut rendement certifié à faible taux d'émission par le CSA International ou l'EPA. Utilisés selon les normes, ces appareils réduisent les émissions dans une proportion allant jusqu'à 90 p. 100 et ne laissent pratiquement aucune fumée s'échapper de votre cheminée.
- Les appareils à haut rendement consomment jusqu'à trois fois moins de bois et ils produisent la même chaleur.
- Ces appareils à la fine pointe de la technologie sont synonymes de moins de fumée, de moins de travail et d'énormes économies d'argent.

5 Pensez efficacité énergétique

- Faites en sorte que votre maison soit plus confortable et réduisez votre facture d'énergie en isolant les murs, en calfeutrants les fenêtres et en remplaçant les coupe-froid autour des portes.
- Rappelez-vous qu'une bonne ventilation assure un contrôle de l'excès d'humidité et améliore la qualité de l'air.

Chauffage au bois : Soyons responsables!

Profitez de la chaleur, non de la fumée



De nombreux Canadiens chauffent leur maison au bois, à la fois pour la chaleur et pour l'agrément. Mais la fumée qui se dégage de votre feu nuit-elle à la santé de votre famille et à celle de vos voisins, ainsi qu'à l'environnement?

Êtes-vous certain de brûler votre bois de façon sécuritaire?

En suivant quelques conseils pratiques, vous aiderez à réduire la pollution de l'air causée par la fumée de bois et vos feux seront plus efficaces et plus sécuritaires.



Pour plus de renseignements, visitez le site

www.chauffageaubois.org



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Canada

Le saviez-vous?

- Plus de trois millions de foyers canadiens chauffent leur maison au bois.
- À la campagne, la probabilité que les gens chauffent au bois est deux fois plus élevée qu'en ville.
- Dans les quartiers où on chauffe beaucoup au bois de manière inefficace, ainsi que dans les vallées où la fumée peut stagner, la pollution peut être plus élevée.

Profitez de la chaleur, non de la fumée

Pour votre santé

La fumée provient de la combustion incomplète du bois. Elle peut causer des irritations mineures – maux de gorge, toux, écoulement nasal, maux de tête et nausée – mais aussi des problèmes respiratoires beaucoup plus graves puisque de petites particules et des produits chimiques, tels que le monoxyde de carbone et les hydrocarbures, sont présents dans la fumée. Les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant d'asthme, d'allergies, de problèmes cardiaques ou de troubles respiratoires y sont particulièrement vulnérables.

Pour votre sécurité

La combustion inefficace du bois présente un risque d'incendie. Si votre cheminée dégage une fumée noire ou à l'odeur désagréable, c'est que le bois ne se consume que partiellement. La fumée qui se dégage d'une combustion incomplète est malsaine et peut causer la formation de dangereuse créosote. La créosote est un dépôt croûté et hautement inflammable qui adhère aux parois intérieures de la cheminée et sert de combustible aux feux de cheminée s'il s'y accumule.

Les meilleurs feux sont très vifs et ils ne dégagent que très peu de fumée à l'extérieur et aucune odeur de fumée à l'intérieur.

Brûlez le bois proprement; il dégage moins de fumée

- Ne brûlez jamais de plastique, de bois peint ou traité, de panneaux d'aggloméré, de contreplaqué, de magazines de papier glacé, ni d'or-

dures (couches, emballages, sacs de plastique, etc.). Leur combustion pourrait émettre, dans l'atmosphère, des produits chimiques toxiques qui risquent de nuire à votre santé et d'endommager votre poêle ou votre foyer.

- Bien sécher le bois – au moins un été (ou 6 mois).
- Stockez le bois à l'extérieur, dégagé du sol, et couvrez-le. Le bois entreposé à l'intérieur augmente le degré d'humidité dans la maison et peut causer des problèmes de moisissure. Ne gardez que quelques bûches dans la maison.
 - Fendez le bois en bûches de 10 à 15 cm (4 à 6 po) de diamètre. Elles brûleront plus proprement, car elles seront exposées aux flammes sur une grande surface.
- Faites entrer assez d'air dans la cheminée – vérifiez si l'entrée d'air est assez ouverte pour avoir des flammes vives, ce qui donne une combustion plus complète et donc moins de fumée.
- Ne bourrez pas le foyer avec trop de bûches : mieux vaut en brûler moins à la fois, et en ajouter plus souvent.
- Le transport des bûches à l'intérieur de la maison est un travail ardu. Ne laissez pas tous vos efforts s'envoler en fumée!

Les détecteurs sauvent des vies

- Installez des détecteurs de monoxyde de carbone et de fumée dans votre maison, conformément au *Code national de prévention des incendies du Canada*, et gardez un extincteur près du poêle ou du foyer.
- Vous ne devriez jamais sentir l'odeur de fumée dans la maison. Si cela se produit, c'est que votre poêle ou votre foyer n'évacue pas la fumée convenablement. Le problème pourrait venir d'une obstruction dans la cheminée, d'un registre défectueux ou de la hotte de la cuisinière qui aspire l'air de son côté. En plus de constituer un risque d'incendie, ces entraves au bon fonctionnement de votre appareil peuvent causer une intoxication mortelle au monoxyde de carbone.



Un poêle tout chaud, tout neuf

Les poêles et foyers encastrables à haut rendement sont certifiés « à faible taux d'émissions » par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis – dont les normes sont acceptées au Canada – ainsi que par le CSA International. Ces nouveaux modèles sont non seulement plus sécuritaires et de combustion plus propre que les modèles traditionnels – ce qui réduit la pollution de l'air – mais ils sont aussi plus économiques. D'efficacité accrue, ces modèles consomment jusqu'à trois fois moins de bois et ils ne laissent pratiquement aucun dépôt de créosote. Si votre première source de chauffage est le bois, vous économiserez des centaines de dollars par an. Et pensez à tout le temps gagné à couper, fendre, transporter et corder le bois.

Si vous achetez un nouvel appareil de chauffage au bois, assurez-vous qu'il est de dimension adaptée à votre maison et qu'il est installé au bon endroit pour chauffer toute la maison.

Quoi brûler?

Utiliser seulement

- Du bois propre et sec
- Du bois bien fendu et bien sec
- Un mélange de bois dur et mou, selon la disponibilité dans votre région

Ne jamais utiliser

- Du bois humide ou vert
- Des ordures ménagères comme le plastique ou le carton
- Du bois peint ou teint
- Du bois traité sous pression
- De l'aggloméré ou du contreplaqué
- De bois de grève
- Des magazines en papier glacé
- Tout matériel interdit par des règlements municipaux

Les professionnels sont là pour ça

Quel que soit le modèle de poêle ou de foyer que vous possédez, au moins une fois par an, il faut l'inspecter et ramoner la cheminée. De plus, pour installer un nouvel appareil, faites appel à un technicien détenant un certificat du Programme de formation technique en énergie du bois (WETT) ou, au Québec, de l'Association des professionnels du chauffage (APC). Ces installateurs et ramoneurs professionnels ont reçu une formation rigoureuse qui est reconnue par l'industrie et les gouvernements.

Pensez efficacité énergétique

Réduisez vos besoins en énergie en vous assurant que votre maison est bien calfeutrée, isolée et ventilée. Vous créez ainsi moins de pollution, peu importe le combustible utilisé, et, en plus, vous économisez de l'argent.

Avis municipaux sur la qualité de l'air

Dans certaines conditions atmosphériques, vous remarquerez que la fumée se dissipe lentement et demeure visible plus longtemps que d'habitude. Les municipalités publient parfois des avis sur la qualité de l'air pour demander de ne pas faire de feu. Il est important de les respecter.

